



## **Elections présidentielles, mais de qui se moque la direction de l'information ?**

Durant ce week-end pascal et à près de huit jours du second tour des élections présidentielles, voilà que la direction de l'information du réseau a la fausse bonne idée de diffuser sur toutes les antennes régionales 10 minutes d'entretien avec chacun des deux candidats dans les éditions du 19/20. Des interviews réalisées dans le Vaucluse pour Marine Le Pen et à Marseille pour Emmanuel Macron.

**En quoi ces entretiens proches des programmes de campagne concernent-ils les régions ?!** Quid des problématiques locales quand on habite Brest, Béziers ou Besançon ? A l'heure où la direction de l'information vante tant la régionalisation, où est donc passée la promesse pour les antennes du réseau régional de faire de l'information de proximité ?

Une certitude, la direction de l'information se moque vraiment des téléspectateurs et téléspectatrices en région. Comme elle se moque de son encadrement intermédiaire qui n'a pas eu d'autre choix que d'insérer dans ses éditions les 10 minutes d'entretien, soit près de la moitié d'un JT.

## **Décision prise par la directrice de l'information régionale le jeudi 14 avril au soir !**

Pourtant, les rédacteurs et rédactrices en chef étaient tous en réunion Teams ce même jour, dès 14 heures, autour de la directrice. Mais pas un mot de sa part sur sa fausse bonne idée. Très certainement par peur de se retrouver face à une levée de boucliers de l'ensemble de l'encadrement éditorial des régions. Car comment pouvait-elle justifier d'occulter 10 minutes d'information au nom de la campagne électorale alors qu'aucune soirée spécifique à chaque région n'a été prévue ni pour le premier, ni pour le second tour ?!

Pour Sud, ces entretiens avaient toute leur place dans le 19/20 **national**.

**Sud regrette qu'une nouvelle fois, les salarié.e.s, les téléspectateurs et les téléspectatrices de France 3 en région fassent les frais d'une décision éditoriale aberrante, de dernière minute et verticale !**

**La notion de service public n'est pas à géométrie variable pour servir les intérêts d'une poignée de personnes, quel que soit leur statut. L'intégrité, tout comme la concertation, doivent prévaloir.**